

Image not found or type unknown



Trop perçu à rembourser en brut ou net

Par **EliseM**, le **29/05/2019** à **22:33**

Bonjour,

Je viens de recevoir mon solde de tout compte, suite à ma démission après congé parental. Il apparaît en négatif car mon employeur me réclame un remboursement de trop perçu.

Pouvez vous m'indiquer si il est normal de rembourser un trop perçu en brut et non uniquement le net que j ai touché?

Je comprends que j ai cotisé sur ce montant mais c est bien suite à l'erreur de l'entreprise...

Merci d'avance de votre aide.